



Pension de reversion

Par **Ben29**, le 10/01/2024 à 10:08

Bonjour

Mon ami Français est décédé en Australie à l'age de 54ans.

A travailler pendant 25 années en France.

Est ce que son épouse 54 ans , qui souhaite finir sa vie en Australie auprès de ces enfants, peut-elle obtenir une pension de reversion au prorata des années cotisées de son mari, sécurité sociale et aux caisses complémentaires ?

Merci de m'indiquer si elle y à droit ? , vers quelle adresse elle devra s'adresser?

Cordialement

Benoit

Par **yapasdequoi**, le 10/01/2024 à 10:26

Bonjour,

A lire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13104>

On ne peut pas répondre sans plus d'informations. Mais elle n'a pas encore l'âge requis. Il y a aussi des conditions de ressources.

Par **Ben29**, le 10/01/2024 à 11:36

Merci à yapasdequoi